

LA DÉCISION

L'histoire pas extrêmement grave mais pas banale non plus d'une interruption de grossesse.



Cet outil est conçu pour accompagner et faciliter l'animation de discussions autour du docu-fiction sonore de Julie Peyrat: « La Décision ».

Il a été coordonné par Julie Peyrat et réalisé par l'asbl D'une Certaine Gaieté.

Merci à Manon Lengler, du planning liégeois Infor-Femmes, pour la relecture.

SOMMAIRE

À PROPOS DU DOCU-FICTION.....	04
ANIMATIONS	04
NOTE D'INTENTION DE LA RÉALISATRICE.....	07
POUR ALLER PLUS LOIN	08

Le féminin universel est utilisé dans cet outil d'animation pour des questions de réparation historique et pour alléger la lecture. Cet outil peut néanmoins concerner des groupes de tout genre confondu.

De plus, si dans ce podcast, les personnes interviewées s'identifient toutes comme « femmes », il est important de rappeler que des hommes trans et des personnes non binaires sont également chaque année confronté·es à l'avortement.

À PROPOS DU DOCU-FICTION “LA DÉCISION”

SYNOPSIS

Au milieu de la nuit, Julie découvre qu'elle est enceinte. Tout de suite, elle sait. La question ne se pose pas : elle va avorter. Mais, alors qu'elle attend patiemment l'heure de rentrer en contact avec le monde extérieur, elle sent dans son crâne une pensée qui grince : Est-ce vraiment là « sa décision » ? Il n'y a pas eu délibération, pas même de réflexion, la question ne s'est pas posée. Quelque chose, en elle, a décidé. Pour elle.

Dans cette version de l'histoire, Julie n'est pas seule. Un chœur de femmes l'accompagne. Elles sont nombreuses, elles racontent, chantent, brisent la solitude de Julie. Il y a celle qui a eu 16 ans, celle sous la neige, celle qui dit non, celle dont l'amoureux s'est tu, celle au message vocal... et beaucoup d'autres.

Elles disent le raz-de-marée, les sensations ambivalentes dans le corps et dans la tête, elles disent l'évidence de la décision quand d'alternative, il n'y a pas. Certaines disent que la décision d'avorter, elles ont eu bien du mal à la prendre, voire qu'elles ne l'ont jamais prise ; et pourtant, elles l'ont fait. Celle qui n'a pas eu le temps, dit : *“Mon corps mon choix ? Non. Mon corps le choix de tout le monde”*.

A travers un récit narré et chanté, entre passé et présent, fiction et documentaire, une multitude de femmes questionnent la responsabilité et le libre-arbitre, et tentent d'adoucir la traversée de cet événement pas extrêmement grave, mais pas banal non plus.

FICHE TECHNIQUE

Montage : Julie Peyrat avec l'aide de Laure Lapel

Prise de son : Laure Lapel, Roxane Brunet, Julie Peyrat

Sound design : Laure Lapel

Narration : Anne-Marie Loop

Accordéon : Silvia Guerra

Illustration : Anissa Pailhe

Soutien philosophique : Sébastien Laoureux

Chant : Mauricette Crutzen, Julie Mossay, Sophie Lacroix, Julie Mottet, Ninuccia Berthet, Jeanne Buffet, Sophie Wiedemann, Mathilde Marsan, Justine Hock et Julie Peyrat

Avec les voix de Nora, Denise, Lucile, Khadija, Lisa, Stavroula, Clothilde, Anaïs, Médéa, Charlotte, Pascale, Margot, Laure et Jennifer, Damien, Françoise et Bénédicte pour le Collectif Contraception de Liège.

ANIMATION

OBJECTIFS :

- Encourager la réflexion sur les différentes perceptions, émotions et opinions liées à l'avortement.
- Explorer les enjeux éthiques, sociaux et personnels associés au docu-fiction. Favoriser un moment d'expression et de dialogue approfondi, philosophique et politique.
- Encourager une réflexion critique sur les normes sociales et les pressions liées à la maternité.

PUBLIC :

Jeunes adultes et adultes

DURÉE :

2 heures

MATÉRIEL :

Le documentaire sonore " La décision" disponible sur radiola.be

<https://www.radiola.be/productions/la-decision/>

CONSEILS POUR DÉFINIR UN CADRE SÉCURISANT

Si le sujet de l'avortement est encore grandement tabou, il concerne de très nombreuses personnes. Il est donc fort probable qu'une personne dans votre groupe en ait vécu ou accompagné un. L'aspect sécurisant du cadre de la discussion, défini par les trois principes ci-dessous, sera d'autant plus nécessaire pour ces personnes-ci. Cependant il s'agit avec cette animation de replacer le vécu d'une IVG dans la communauté, d'en faire un sujet collectif, et non de placer un projecteur sur des trajectoires individuelles. Si une des personnes a l'élan de partager son vécu pendant les échanges, cela peut être le bienvenu, mais aucunement nécessaire à la discussion.

- **ANONYMAT:** ce qui se dit au sein du groupe reste dans le groupe.
- **SOUVERAINETÉ DE LA PAROLE:** chacune partage ce dont elle a envie de parler devant les autres, et peut donc garder pour elle ce qu'elle souhaite garder pour elle.
- **RESPECT ET BIENVEILLANCE** vis-à-vis de la parole de chacune. La modératrice gère les dissensions s'il y en a.

DÉROULEMENT DE L'ANIMATION :

Introduction: Nous vous invitons à préciser le cadre de l'animation avec les participantes du groupe.

Ecoute: Ecouter le documentaire sonore en entier (51 minutes) en prévoyant des pauses si nécessaire.

Discussion:

Tout de suite après l'écoute, vous pouvez lancer un tour de parole de réactions à chaud : *Comment te sens-tu après cette écoute...en un seul mot ?...ou avec un son ?...ou avec un geste ?...ou avec geste et son ?*

Nous vous proposons ensuite une liste de questions que cette création soulève et dont vous pouvez vous inspirer comme point de départ ou par la suite, pour aller plus loin dans la discussion.

! N'hésitez pas, bien sûr, à quitter nos sentiers battus au gré des échanges selon votre intuition.

QUESTIONS AUTOUR DE L'AVORTEMENT :

- Comment vous sentez-vous à l'idée de discuter ensemble, après l'écoute de ce podcast ? À l'aise, mal à l'aise ? Pour quelles raisons ?
- Pensez-vous qu'il a toujours été difficile de parler d'avortement ? Et qu'il en sera toujours ainsi ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce qu'une « vie » ? une « personne » ?
- Que signifie être « pour l'avortement » ou « contre l'avortement » ? Qu'est-ce que cela implique ?
- Imaginez que vous êtes demain en situation d'avorter. Est-ce que vous en parleriez ? Si oui, à qui ? Qu'est-ce que vous diriez ? Qu'auriez-vous besoin ou peur d'entendre ?
- Et si c'était un ou une ami.e qui était dans cette situation, voudriez-vous le savoir ? Et si c'est un membre de votre famille ?

QUESTIONS AUTOUR DE LA DÉCISION :

- Est-ce que la décision d'avorter peut-être comparée à d'autres décisions ?
- Avez-vous déjà eu l'impression d'un « saut dans le vide » en prenant une décision ?
- Comment faites-vous pour prendre une décision difficile ? Avez-vous une méthode spécifique ? Est-ce qu'en parler vous aide ?
- A-t-on vraiment le choix quand on choisit ? Est-ce que le libre-arbitre existe vraiment ?
- Que signifie être « responsable » ?

À PARTIR D'UN ÉLÉMENT QUI A INTERPELLÉ :

Chacune épingle un élément qui les a particulièrement interpellées pendant l'écoute :

- une des femmes qui témoigne
- une idée
- un mot
- un son

Pour chaque élément, précisez ce que vous avez ressenti en l'entendant. Quelle sensation, quelle émotion, quelle réflexion en est née ?

Invitez le groupe à discuter et à réfléchir à partir d'un ou plusieurs éléments épinglés.

À PARTIR D'UN PASSAGE PRÉCIS:

Il est aussi possible de choisir en amont un des éléments cités ci-dessous et de partir de celui-ci pour lancer une discussion.

- « Y'avait rien à réfléchir c'était une évidence, c'était très simple ... etc » [12'38" > 12'47"]
- « Une femme qui veut avorter, elle va avorter » [14'13"]
- La chanson de la narratrice [16'13"]
- « On peut aussi parler de l'avortement sans le remettre en question en disant que parfois ce n'est pas facile, quoi » [23'37"]
- « Ce n'est pas humain d'être mis en position d'avoir à choisir de faire un enfant ou pas, ça ne me regarde pas (...) c'est pas moi petite humaine qui suis censée décider ça c'est n'importe quoi » [26'49"]
- « Mon corps mon choix, non. C'est mon corps, le choix de tout le monde » [27'46"]
- « J'ai quand même fait un truc, qui n'a peut-être pas rien à voir avec la mort, mais je n'ai pas donné la mort. Parce que je n'ai pas donné la vie, j'ai reçu la vie, mais j'ai pas donné la vie. » [31'40"]
- « On a beau réfléchir, envisager les alternatives, essayer le plus loin possible de rester dans une forme de rationalité nécessaire... l'instant même où la décision se prend est un saut dans le vide. » [38'41"]
- « Ce sont les seules décisions possibles, impossibles » [40'08"]
- Le passage des questions de l'accueillante en planning [42'17" > 43'20"]
- « J'peux pas te répondre : je suis sûre j'aime pas les choux-fleurs. C'est un choix non-choix » [43'44"]
- L'épilogue : appel à Damien du planning [46'45" > 49'31"]

NOTE D'INTENTION DE LA RÉALISATRICE

C'est quoi, au juste, devoir se tenir responsable de prendre la décision d'interrompre un début de vie ?

Comme beaucoup de femmes, la première fois que j'ai avorté, je n'avais entendu que des récits lointains et superficiels de ce parcours. Je n'avais aucune idée de ce qu'une grossesse non-désirée pouvait éveiller dans un cerveau et un corps humain, et j'ai ressenti une grande solitude face à mes sensations. L'écart entre la « normalité » de cet acte médical (environ une grossesse sur 4 dans le monde se termine par un avortement) et l'énorme silence qui l'entoure, même dans les pays qui en permettent l'accès dans des conditions correctes, m'a d'emblée questionnée.

Avec "La Décision", j'ai voulu rendre cet évènement à la collectivité, en faisant appel à un chœur de témoignages, le tout porté par une narratrice de septante ans : un conte intemporel. Car bien qu'irréductiblement singulier et intime, un avortement a toujours directement à voir avec le social, le contexte, l'autre, les autres. *« J'ai été l'exécutante, mais je ne suis pas LA responsable. Je suis aussi responsable, mais je ne suis pas la responsable ».*

Dans mon processus d'avortement, j'ai également senti à quel point l'accueil qui m'a été réservé en centre de planning familial a pu être précieux, à quel point il a transformé mon drame, et à quel point la différence de traitement pouvait être déterminante dans le vécu d'un avortement. Il m'a semblé nécessaire de valoriser le fait que de bonnes conditions d'accueil (la légalité étant la première) peuvent diamétralement transformer cette expérience.

Enfin, j'ai voulu mettre en valeur comment des vécus organiques et intimes (thèmes habituellement genrés au féminin) peuvent ouvrir sur des questions philosophiques et existentielles (thèmes habituellement réservés aux sphères masculines) ; comment ce vécu provoque « des explosions dans le cerveau », et comment ces explosions sont prises en charge et pensées de manière forte et singulière par chacune.

INTERVIEW AVEC LA RÉALISATRICE

<https://bx1.be/radio-emission/podcast-04-09-2023/>

<https://bx1.be/radio-chronique/ca-sest-passe-hier-soir-a-bruxelles-centre-culturel-bruegel-20-09-2023/>

À PROPOS DE L'IVG EN BELGIQUE

En Belgique, l'interruption volontaire de grossesse (IVG) a été légalisée en 1990, après des décennies de débats et de mobilisations sociales. Même si la pratique était illégale, l'avortement était pratiqué de façon sûre dans les centres de planning familial depuis le début des années 70.

Aujourd'hui, c'est la loi du 15 octobre 2018 qui encadre l'interruption volontaire de grossesse. L'IVG est autorisée si elle est pratiquée sous certaines conditions :

- Elle doit intervenir avant la fin de la 12^{ème} semaine de conception, c'est-à-dire 14 semaines d'aménorrhée (depuis les dernières règles) ;
- Un délai de six jours de réflexion doit être respecté entre la première consultation et le jour de l'avortement.

Les IVG sont réalisées dans des établissements agréés, tels que des centres de planning familial (dans 85% des cas) ou des hôpitaux, où les femmes et les personnes concernées bénéficient d'un accompagnement à la fois médical et psychologique.

Chaque année, un peu moins de 17 000 IVG sont pratiquées en Belgique, un chiffre relativement stable depuis 2020. Selon les statistiques, l'âge moyen des personnes qui avortent est de 29 ans. Les personnes de moins de 20 ans et de plus de 40 ans représentent une proportion assez faible des interventions.

Si la légalisation de l'IVG date de plus de 30 ans, celle-ci reste un acquis fragile, en Belgique comme dans de nombreux pays. Aujourd'hui, de nombreuses voix s'élèvent pour demander l'élargissement des conditions d'accès à l'avortement. Un rapport commandé par la majorité Vivaldi et rédigé par 35 expert-es fait état d'un consensus scientifique à propos de 25 recommandations essentielles pour améliorer l'accès à l'IVG, notamment :

- La reconnaissance de l'IVG comme un soin de santé ;
- L'allongement du délai légal à 18 semaines ;
- L'abolition des sanctions pénales contre les personnes qui avortent;
- La suppression du délai de réflexion obligatoire.

Le 24 septembre 2024 dernier, une proposition de loi reprenant ces recommandations a été bloquée au Parlement par la future coalition Arizona. Quelques jours plus tard, le Pape en visite en Belgique qualifiait l'avortement d' « homicide ». La lutte pour le droit de chacun et chacune à disposer de son propre corps a encore de beaux jours devant elle.

POUR ALLER PLUS LOIN

RESSOURCES EN LIGNE

CONCRETEMENT, LA DEMANDE D'IVG EN BELGIQUE

- Fédération Laïque de Centres de Planning Familial Asbl, **L'AVORTEMENT : un droit, un choix**, <https://www.youtube.com/watch?v=4jeebZEXNa4>

LES DATES CLÉS ET L'HISTORIQUE DE L'IVG EN BELGIQUE

- CAL, **25 ans du droit à l'avortement en Belgique**, Dossier pédagogique, 2015 <https://www.laicite.be/app/uploads/2016/11/ivg-dossier-pedagogique-2015.pdf>

LUTTES ET ACTUALITÉS DU DROIT À L'AVORTEMENT EN BELGIQUE ET DANS LE MONDE

- Plateforme pour le droit à l'avortement en Europe et dans le monde, **Etat des lieux de l'avortement en Europe**, 202 <https://www.abortionright.eu/2023/09/08/etat-des-lieux-de-lavortement-en-europe-2023/>
- Communiqué des dernières réclamations de la Fédération Laïque des Centres de Planning Familiaux concernant la loi et l'accès à l'IVG en Belgique. **Garantir et améliorer l'accès à l'IVG**, 2023 https://www.doris-cpf.be/uploads/tx_fab/139510d9e81a9cb8ac0a0d6712bd74b3cc6cd583.pdf?v2
- Centres de planning familial agréés en Wallonie et à Bruxelles & infos générales EVRAS : <http://www.loveattitude.be/>

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE :

- Aude Mermillot, **Il fallait que je vous le dise**, BD, 2019, Éd. le Lombard
Un récit auto-biographique version bande-dessinée sur la difficulté de traverser et de mettre en mot son expérience d'avortement.
- Martin Winckler, **Le chœur des femmes**, roman, 2009, P.O.L
L'histoire fictive de Jean Atwood, jeune gynéco promiseuse qui se voit contrainte de faire un stage dans un département de « médecine des femmes »...
- Aude Mermillot, **Le chœur des femmes**, BD, 2022, Éd. le Lombard
Une adaptation BD du roman éponyme de Martin Winckler.
- **Les filles des 343, J'ai avorté et je vais bien, merci**, témoignages, 2012, Éd. la ville brûle
Un regroupement de témoignages décomplexés de femmes ayant avorté ces 50 dernières années, et de médecins pratiquant les IVG.
- Luc Boltanski, **La condition foetale, Sociologie de l'engendrement et de l'avortement**, 2002, Gallimard
Une analyse socio-anthropologique de la persistance du tabou lié à l'avortement à travers les cultures et les époques, dont celles qui l'ont légalisé.

FILMOGRAPHIE SÉLECTIVE :

- Audrey Diwan, **L'événement**, fiction, 2021
Adaptation à l'écran du roman éponyme d'Annie Ernaux
- Coline Grando, **La place de l'homme**, documentaire, 2017
Face caméra, une dizaine d'hommes, qui ont été un jour confrontés à une grossesse non prévue racontent.
- Coline Grando, **Les mains des femmes**, documentaire, 2020
Face caméra, une dizaine de médecins pratiquant des IVG nous parlent de leur pratique, de leurs peurs et de leurs combats.
- Mariana Otero, **Histoire d'un secret**, documentaire, 2003
Quand une réalisatrice enquête en famille sur la disparition de sa mère, morte quand elle avait 4 ans.
- Yann Le Masson et Collectif MLAC (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception), **Regarde, elle a les yeux grand ouverts**, documentaire, 1980
La vie d'un groupe de femmes du MLAC, entre 1975 et 1982, qui apprennent et pratiquent les accouchements et avortements de manière autonome.

NOTES

D'UNE CERTAINE GAÏETÉ, LE CIRQUE DIVERS ASBL

Mail : info@dtcg.org | Téléphone : 04 222 12 46 | Site : www.dtcg.org
Adresse : 97, Boulevard de la Sauvenière 4000 Liège | Numéro d'entreprise : 0466.640.571
RPM : Tribunal de l'entreprise de Liège | IBAN : BE27 0682 2827 4773



Avec le soutien du Service
Éducation permanente et
du Service pluridisciplinaire
et transversal de la culture.